

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 10 août 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec),
H4Z 1A2

**Objet : R-4197-2022, R-4195-2022 et R-4196-2022 – Révision de la décision
2022-061 / Disponibilités du ROEÉ pour une audience.**

Chère consœur,

Le 27 juillet 2022, suivant les instructions de la Régie ([A-0002](#)), nous avons transmis aux autres parties, y compris Hydro-Québec et Énergir, dans les dossiers en rubrique un courriel indiquant les disponibilités du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ).

Ainsi, nous sommes surpris de constater qu'Hydro-Québec et Énergir ont décidé d'indiquer leurs disponibilités à la Régie ([C-HDQ-Énergir-0001](#)) sans se concerter avec le ROEÉ ou prendre en compte les disponibilités indiquées par ce dernier.

Tel qu'indiqué dans le courriel du 27 juillet, le ROEÉ serait disponible pour une audience du 6 au 28 octobre 2022. Nous précisons que les avocats du ROEÉ seront indisponibles en décembre en raison d'une audience devant la Cour suprême du Canada durant la semaine du 5 décembre et d'une autre audience devant la Cour supérieure plus tard dans le mois, dont la date exacte doit encore être déterminée. Ils seront également indisponible durant le mois de novembre en raison de la préparation intensive nécessaire en prévision de ces audiences.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Me Franklin Gertler, avocat

FSG/hb

cc. (par courriel) :

Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Me Eric McDevitt David, Option consommateurs

Me Jocelyn Ouellette, RNCREQ

Me Sylvain Lanoix, AQCIE-CIFQ

M. Jean-Pierre Finet, analyste

Mme Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROÉÉ